

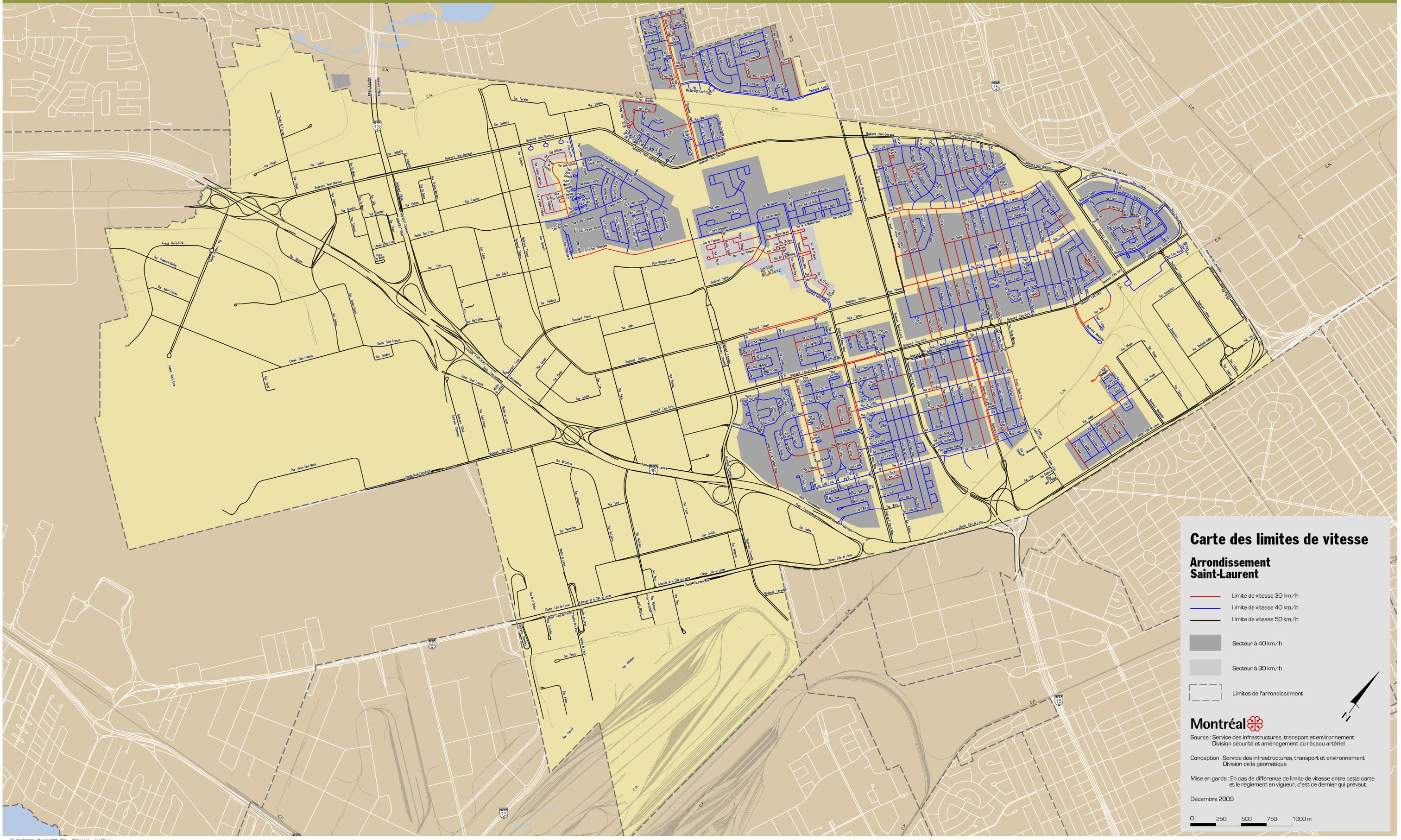
Le Plan de transport

Un choix de société



**MA RUE
A SES
LIMITES**

En sécurité dans nos quartiers



Carte des limites de vitesse

Arrondissement Saint-Laurent

- Limite de vitesse 30 km/h
- Limite de vitesse 40 km/h
- Limite de vitesse 50 km/h
- Secteur à 40 km/h
- Secteur à 30 km/h
- - - Limites de l'arrondissement



Source : Service des infrastructures, transport et environnement
Division sécurité et aménagement du réseau artériel

Conception : Service des infrastructures, transport et environnement
Division de la géomatique

Mise en garde : En cas de différence de limite de vitesse entre cette carte
et le règlement en vigueur, c'est ce dernier qui prévaut.

Décembre 2009

0 250 500 750 1000 m

